



BULLETIN DE LIAISON
DES
SOCIÉTÉS SAVANTES

Les sociétés savantes et la recherche

À partir de la connaissance que nous avons, au CTHS, de la recherche institutionnelle et de la recherche entreprise par les sociétés savantes, nous avons essayé d'établir une typologie de ce qui est ou n'est pas de la recherche « bénévole » et de présenter les enseignements que nous avons pu tirer des réponses au questionnaire envoyé en juillet 2004 aux sociétés savantes.

LES TYPES DE RECHERCHE

Il nous faut tout d'abord différencier les sociétés qui travaillent principalement sur les sciences humaines des sociétés scientifiques et de celles qui s'occupent d'archéologie.

Le travail de recherche en sciences humaines est beaucoup plus individuel et nombre de sociétés savantes à but historique ou littéraire indiquent dans le questionnaire que la société ne fait pas de recherche à proprement parler mais que ses membres en font. Ces sociétés ont souvent des universitaires, des archivistes, des conservateurs en leur sein qui effectuent des recherches sur le plan local, font des conférences et publient au sein de la société savante. Ils incitent par là une recherche plus fine encore dans les archives locales et surtout, par la diffusion, entretiennent l'intérêt pour l'histoire, la géographie, les traditions et les langues régionales. Dans ces cas précis, l'intérêt de la recherche se trouve dans sa dissémination et dans le nombre qui reste très important de sociétés locales et régionales.

Les sociétés plus disciplinaires regroupent autour d'un auteur, d'un thème, souvent beaucoup de professionnels venant de régions ou

Sociétés savantes et recherche

Le Comité des travaux historiques et scientifiques a organisé, le 15 novembre 2004, une journée d'étude sur le thème : Les sociétés savantes et la recherche. Vous avez été nombreux à répondre à cette invitation puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir plus d'une centaine d'auditeurs. Ce bulletin sera donc consacré au thème abordé le 15 novembre. Les intervenants nous ont aimablement transmis leur texte afin que chacun d'entre vous puisse bénéficier de ces informations. Nous les remercions vivement pour leur contribution.

Sommaire

A R T I C L E S

Martine FRANCOIS, *Le dynamisme des sociétés savantes pour la recherche*

Jean-Pierre CHALINE, *Les sociétés savantes : vulgarisation du savoir ou renouvellement scientifique ?*

Jean-Pierre DAUGAS, *Sociétés savantes et archéologie : quel avenir ?*

Régis COURTECUISSÉ, *Mycologie et mycologues en France*

Jacqueline LORENZ et François FRÖHLICH, *Sciences de la Terre : le rôle des sociétés savantes dans leur développement hier, aujourd'hui, demain*

Remi COUTIN, *La vulgarisation de l'entomologie auprès des scolaires, des étudiants et du grand public*

Michel WALDSCHMIDT, *La recherche en mathématiques : le rôle de la Société Mathématique de France*

Régis BERTRAND, *Les sociétés savantes et la recherche historique aujourd'hui*

A C T U A L I T É S

Jérôme AYMARD, *Les amis du vieux Château de Brie-Comte-Robert*

CTHS : Congrès, parutions, site internet

Annonces

Informations pratiques

de disciplines différentes pour s'intéresser à un objet commun; elles ont souvent également un même but à savoir publier les œuvres complètes d'un auteur ou encore, organiser une recherche sur un thème donné sur l'ensemble du territoire. Elles ont généralement été créées en société savante parce que les institutions ne permettaient pas organiquement ces rapprochements. Le travail réalisé dans les institutions prend alors son sens réel dans les réalisations des sociétés savantes.

Les sociétés plus scientifiques, au sens des sciences « moins humaines pour ne pas dire inhumaines », peuvent quant à elles se répartir selon deux axes :

- d'une part, les sociétés de regroupement professionnel qui vont faire travailler ensemble, par l'intermédiaire d'une société, des personnes qui toutes ou presque sont rémunérées pour ce travail mais ont besoin de se regrouper autrement;

- d'autre part, nous trouvons localement des sociétés qui animent un réseau de connaissances dans lesquelles il y a certes, des professionnels, mais aussi des amateurs « éclairés » qui y ont toute leur place.

Dans le questionnaire, nous souhaitons connaître le nombre de membres de la société, le nombre de personnes travaillant toute l'année et celui des membres « recevant » les savoirs. Il est intéressant de constater que, dans le cas des sociétés « professionnelles », le nombre de membres est souvent moins élevé que dans la moyenne et celui de personnes travaillant souvent plus élevé que dans la moyenne. Nous pouvons dire que dans une société savante locale, il y a en moyenne 10% d'actifs, 80% à 100% d'abonnés au bulletin et 60% à 80% qui assistent aux conférences, sorties de terrain, expositions....

Un cas particulier : les sociétés archéologiques qui ont été jusqu'à peu extraordinairement vivantes avec un taux de jeunes et de personnes travaillant très élevé. Toutes celles qui ont répondu au questionnaire soulignent leur désarroi depuis les dernières lois. Ce fantastique creuset mélangeant professionnels, étudiants et amateurs s'est vu interdit de fouilles et vidé de sa substance. Ils ne leur restent que leurs archives et les visites patrimoniales. Il faudra peut-être qu'une discussion s'instaure à ce sujet.

LES ACTIVITÉS DE CES SOCIÉTÉS

Les sociétés comptent entre 40 et presque 2000 membres. Toutes celles qui ont répondu éditent un bulletin qui leur est destiné. Une grande partie d'entre elles organise des conférences locales, mensuelles pour les plus actives, des visites ou des voyages culturels. Enfin, dans de nombreuses régions, elles se regroupent pour un colloque annuel. Certaines vont plus loin et organisent des cours (paléographie, recherches en archives, recherches généalogiques, botanique, géologie...) en relation avec des professionnels locaux ce qui permet alors une harmonisation du travail local. Ce regroupement du travail qui serait plus celui d'un laboratoire ou d'une équipe universitaire, mais qui se rencontrent dans certaines sociétés très actives, n'est pas le lot commun. Certains déplorent d'ailleurs de ne pouvoir créer de cours d'initiation à la recherche pour leurs membres, faute de professionnels motivés. Cependant, à l'heure actuelle, ce rôle de diffusion de la culture régionale par des conférences, des expositions sur le passé d'un village ou d'un quartier, est essentiel. L'imprégnation de la recherche se perpétue ainsi sur l'ensemble du territoire.

Le CTHS répertorie actuellement plus de 2100 sociétés savantes, si nous nous basons sur les réponses apportées par les 390 sociétés qui ont répondu au questionnaire, nous arrivons à un chiffre de 700 000 personnes impliquées dans ces sociétés savantes.

LES RAPPORTS AVEC LES JEUNES

Ils sont complexes et il nous faut remarquer que nous rencontrons beaucoup de présidents de sociétés pessimistes sur leurs rapports avec les jeunes, étudiants, jeunes chercheurs et jeunes professionnels ; les réponses au questionnaire confirment ce pessimisme sur bien des points. Il semble que plus les sociétés sont éloignées d'une université, plus l'âge moyen de ses membres est élevé; pourtant plus de la moitié des sociétés disent publier des travaux de jeunes, les recevoir pour des conférences et proposent des prix de maîtrise ou de thèse ou sont associés à des prix locaux. Il y a donc bien dans le domaine de la diffusion des connaissances un lien organique entre l'université et les sociétés savantes. Il serait intéressant sur une région d'étudier le pourcentage de travaux

d'étudiants publiés par les sociétés savantes par rapport à celui des travaux publiés par les institutions elles-mêmes. Après leurs études et les premières publications, les jeunes adultes délaissent les sociétés savantes, trop occupés par leurs activités professionnelles. Ils y reviendront aux abords de la retraite pour alors s'y investir.

LES LIENS AVEC LES INSTITUTIONS

Si le nombre de chercheurs institutionnels est variable d'une société à l'autre, nous pouvons déterminer facilement les liens avec les institutions locales ou nationales.

L'institution la plus citée est les archives départementales et/ou municipales ; la DRAC et les bibliothèques viennent ensuite ; l'université n'apparaît qu'après avec les musées, puis les services du cadastre et enfin les institutions nationales (BNF, Louvre...). Dans le domaine des aides matérielles, ce sont les municipalités qui sont les plus généreuses, suivis des

Conseils généraux, puis des Conseils régionaux. Les DRAC ne sont sollicitées matériellement que par les sociétés archéologiques.

En conclusion, il semble important de placer le travail de recherche là où il se trouve et d'être bien conscient que peu de sociétés savantes entreprennent au sein de la société leur travail commun de recherche. Le rôle des sociétés se situe alors dans toutes les formes de diffusion des connaissances et auprès de personnes qui ne sont pas touchées par l'université ou les institutions de recherche classiques. Cependant, l'ensemble de ces recherches et publications représente une énorme masse de connaissances dans laquelle la recherche universitaire vient s'alimenter.

Martine FRANCOIS

Secrétaire générale du *CTHS*

© M. FRANCOIS 2005

Les sociétés savantes : vulgarisation du savoir ou renouvellement scientifique ?

Nos contemporains associent rarement la notion de recherche scientifique à celle de sociétés savantes. Pourtant, celles-ci ont joué dans le passé un rôle éminent non seulement dans la diffusion du savoir mais même dans son renouvellement. Avant d'examiner avec leurs représentants actuels ce qu'elles apportent aujourd'hui, esquissons quant à nous une rétrospective historique.

Premier point qu'il importe de souligner, toute société savante est, en puissance, un pôle d'animation intellectuelle et de travail collectif dont quelques facteurs favorables – spécialisation attractive, effectifs nombreux, charisme des responsables – libéreront les riches potentialités. Expression d'abord d'une sociabilité réunissant les gens instruits du lieu, de tels groupements auront-ils l'érudition pour but ou

seulement pour prétexte ? Avouons la médiocrité et le maigre apport scientifique de bon nombre d'entre eux. Cela n'en fait que mieux ressortir la qualité et la fécondité des autres, lieux véritables de travail mus par quelque projet collectif : fouiller un site archéologique, dépouiller les chartes de la province, inventorer la flore du département, etc. On y consacra du temps, on présentera puis publiera les résultats. Globalement, et sans discuter ici d'une valeur sans doute inégale, la production imprimée de ces sociétés est impressionnante. L'inventaire qu'en allait tenter Lasteyrie, suivi de quelques autres modernes bénédictins, devait répertorier jusqu'à la date de 1940 près de 300 000 titres d'articles ou de plus gros mémoires, rien que pour l'Histoire et l'Archéologie. Or, à ces montagnes de papier, s'ajoutent bien d'autres réalisations :

constitution de bibliothèques, collections muséales, laboratoires, arboretums, stations météorologiques, observatoires astronomiques.

Explication d'un tel bilan, le succès croissant de groupes savants passés d'une centaine à la fin du Premier Empire à plus de 300 en 1846 et quelque 750 en 1901, le dénombrement du CTHS pour 1931 approchant 900. Succès inséparable d'une offre disciplinaire sans cesse renouvelée, les sociétés encyclopédiques du début se voyant relayées par des formations spécialisées, plus aptes à un vrai travail scientifique : sociétés « linnéennes », d'« antiquaires », plus tard de géographie, sans oublier celles de médecine, de statistique, etc. Par leur organisation statutaire aussi, ces sociétés nouvelles s'avèrent favorables à certaine recherche scientifique. Un effectif illimité au lieu du *numerus clausus* académique, un réseau de correspondants locaux parmi lesquels nombre d'instituteurs ou prêtres ruraux bénéficiant d'une cotisation réduite seront éminemment propices à des enquêtes ou collectes systématiques sur un large territoire. A condition que tous ces membres soient guidés, encadrés par des animateurs capables de donner méthodes et directives, puis de synthétiser des résultats, sinon, de simple intérêt local. C'est ce que tentera un Arcisse de Caumont dès 1824 à l'échelle de la Normandie puis, dix ans plus tard, pour la France entière avec des sociétés sous-dirigées par des « inspecteurs » départementaux, une autre initiative du même étant la réunion de grands congrès sur le modèle allemand. Le ministre Guizot, lui-même initiateur d'une Société de l'Histoire de France, allait tenter, ainsi que ses successeurs, de reprendre cela en main : à la fois par défiance envers une structuration échappant au contrôle public et aussi pour orienter utilement cette armée de chercheurs bénévoles vers des travaux plus concertés sous l'égide d'un comité ministériel, l'ancêtre de l'actuel CTHS.

Un dernier trait d'organisation interne devait favoriser des recherches d'une certaine ampleur : c'est la faculté, dans les sociétés nouvelles, de rester président indéfiniment et donc de pouvoir mener des entreprises de longue haleine. Un Caumont pour l'inventaire

archéologique et la sauvegarde monumentale, un Camille Flammarion suscitant à travers toute la France des sociétés d'astronomie populaire en sont de bons exemples. L'objectif, en ce dernier cas, était surtout de vulgarisation. Mais ne devait-on pas, ailleurs, tenter d'aller plus loin ? Ce sera notre second point.

Comment, en effet, oublier, à côté de la simple – et déjà méritoire – diffusion des connaissances scientifiques, l'apport de maintes sociétés à leur progrès et même à leur renouvellement ? Cet apport tient beaucoup à l'aptitude de ces groupements à réaliser toutes sortes d'inventaires. Ainsi, dans le domaine des sciences naturelles, de ces flores régionales, œuvre de sociétés appliquant le classement linnéen. Très curieusement, Caumont devait s'en inspirer, transposant la méthode en architecture d'où une classification durable des édifices médiévaux qu'il détaillera dans son célèbre Cours d'antiquités monumentales. C'est très largement dans le cadre de nos sociétés que va se développer une archéologie étendue désormais aux temps mérovingiens, avec en Normandie l'abbé Cochet, voire à d'hypothétiques « siècles druidiques » pour les mégalithes bretons chers à la Société polymathique du Morbihan. Ces errements vers une « celtomanie » alors en vogue pourrait faire douter du sérieux des érudits de l'âge romantique. N'est-ce pas pourtant grâce à leur imagination, plus libre dans une société savante que dans une instance officielle comme le Museum, qu'allait éclore une science nouvelle, la Préhistoire ? Rappelons brièvement les faits : une petite société de province, l'Emulation d'Abbeville ; un amateur s'il en est, Boucher de Perthes, auteur de poèmes et de comédies avant de ramasser les « pierres celtiques ». Et surtout l'intuition géniale de ce « bohème de la science » qui, rencontrant dans la même couche d'une sablière un biface taillé et une mâchoire d'éléphant, ose lever le voile sur la nuit des temps. On a justement parlé d'« origines romantiques de la Préhistoire », soulignant certaines idées fumeuses de son inventeur. Il n'empêche que ce qui allait ensuite devenir une vraie science et susciter d'ailleurs des sociétés spécialisées est né au sein d'un cercle d'érudits locaux, contre l'opinion des savants officiels incrédules.

Un autre domaine où l'apport de ces sociétés sera décisif est celui de l'ethnographie. Anthropologie, traditions populaires, mais aussi toponymie, dialectologie, tout cela devra beaucoup aux patientes collectes des érudits, les synthèses d'un Van Gennep ou d'un Dauzat s'appuyant largement sur leurs enquêtes de terrain. Des « sciences d'amateurs », dira-t-on parfois, en les opposant aux « vraies » sciences, de plus en plus affaire de spécialistes. De fait, s'il est bien quelques « savants de province », comme le Rouennais Gadeau de Kerville consacrant sa fortune à ses recherches de naturaliste, le décrochage s'accroît au fil du XIX^e siècle entre nos sociétés et la science de pointe. L'exemple le plus net est celui de l'astronomie où les multiples groupes se réclamant de Flammarion ne dépassent guère une bonne vulgarisation, mêlée de rêveries martiennes et en tout cas très en deçà des savants calculs des professionnels.

Faut-il conclure à un progressif cantonnement de nos sociétés dans une simple diffusion des connaissances ? Ce serait oublier une de leurs dimensions qui est aussi de rassembler des spécialistes. Les sociétés de médecine par exem-

ple, de moins en moins généralistes, ne cesseront pas de contribuer, entre hommes de l'art, au progrès des diverses branches de cette discipline. Ce sera le cas aussi des sociétés – plus rares – de mathématiques. Et même dans le domaine de l'Histoire, le plus caricaturé sans doute par une érudition « locale » pointilliste, ne faut-il pas rappeler le rôle éminent des chartistes, en particulier dans l'édition critique de textes anciens ? Sait-on que c'est par des sociétés savantes qu'ont été lancées des revues reconnues comme la RHEF, Le XVII^e siècle ou la Revue d'Histoire moderne et contemporaine, nourries par la recherche des universitaires ? C'est sans doute par une participation de ceux-ci, avec leurs méthodes, leurs problématiques renouvelées, que des sociétés réduites, sans eux, à des « amateurs » pourront rester vraiment « savantes ».

Jean-Pierre CHALINE

Professeur d'histoire contemporaine

Université de Paris IV

Président de la Société de l'Histoire de Normandie

© J.-P. CHALINE 2005

Sociétés savantes et archéologie : quel avenir ?

Archéologie et sociétés savantes sont indissolublement liées dès l'origine, durant le premier quart du XIX^e siècle. Activité de notables disposant d'un niveau d'instruction élevé ainsi que de loisirs et de revenus conséquents, l'archéologie implique la divulgation des résultats des travaux de terrain et la confrontation des idées : les compagnies à vocation historique et scientifique, qui éditent des bulletins et constituent des collections ordonnancées, répondent parfaitement aux besoins de cette science naissante. Aujourd'hui encore, le CTHS fédère plus de 2000 sociétés savantes regroupant plus de 700.000 amateurs et environ 230 d'entre elles (2,5 par département !) revendiquent un lien avec l'archéologie tandis que près d'une

centaine conservent encore des collections d'objets¹. On observera aussi que 2004 est l'année du centenaire de la Société préhistorique française, laquelle aura publié sans interruption son bulletin et ses mémoires.

Les mesures réglementant la pratique des fouilles archéologiques adoptées par l'Etat en 1941 et validées en 1945, si elles soulevèrent un concert de protestations ne vinrent pas mettre en cause la primauté des sociétés savantes et la vigueur de la vie associative : jusqu'en 1980, environ 400 amateurs assuraient 80%

¹ Enquête du CTHS « Le patrimoine des sociétés savantes », réalisée en 1996-1997 dans le cadre de la préparation du 122^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Paris, octobre 1997).

des recherches archéologiques de terrain, fouilles programmées et préventives confondues.

La force du tissu associatif très largement réparti sur le territoire national, son enracinement dans la ruralité mais aussi au sein des élites urbaines lui confèrent un rôle incomparable lorsque surviennent les grands aménagements de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix. C'est alors au tour des cœurs historiques des grandes villes de connaître rénovations et restructurations massives : Marseille, Poitiers, Rouen, Metz,... sont le siège de travaux destructeurs qui interviennent au détriment des vestiges médiévaux et antiques. Une mobilisation publique sans précédent se fait jour pour protester contre ces destructions aveugles et l'absence de toute prise en compte du patrimoine archéologique : le pire est évité grâce à l'activisme de centaines de bénévoles contraignant, parfois, les aménageurs à reculer et à donner des gages en matière de fouilles de sauvetages sans pour autant en assurer le financement. Du vaste débat public qui se développe alors à partir des sociétés savantes, puis relayé par les médias s'affirme la notion de patrimonialité des vestiges archéologiques.

Paradoxalement, ce succès du mouvement associatif et des bénévoles sera à l'origine de leur déclin d'influence : l'archéologie préventive naissante a ses exigences au regard des contraintes économiques. Les fouilleurs ne sont désormais admis à intervenir que s'ils sont investis de la garantie de l'Etat et, en particulier, s'ils fournissent des gages quant au fondement juridique de leur intervention et aux délais de celle-ci. La solution à ces rigueurs passe par la professionnalisation que l'Etat organise dans un cadre...associatif ! A la fin des années quatre-vingt-dix, l'association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN) emploie ainsi de 1500 à 2000 salariés contractuels qui interviennent à temps plein sur un nombre croissant de chantiers publics et privés (de 3 à 4% des autorisations de travaux et d'urbanisme sont ainsi traités). Au total on assiste à un déclin historique de la pratique d'amateur et de l'influence directe des sociétés savantes même si l'on observera que, depuis 1994, les bénévoles disposent d'un siège d'ex-

pert institutionnel dans chaque commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA).

In fine, le reproche a souvent été formulé envers la nouvelle législation relative à l'archéologie préventive(2001-2003),qui consacre la mutation de l'AFAN en un institut national de recherche en archéologie préventive (INRAP), d'exclure les amateurs de ce champ essentiel de la recherche. Cette critique ne résiste pas à l'analyse si l'on considère qu'outre leur représentation institutionnelle au sein des CIRA, rien ne fait obstacle à l'obtention, par des groupements d'amateurs, de leur agrément en qualité d'opérateur en archéologie préventive. Même si cela ne semble pas avoir été tenté à ce jour, il leur restera alors à développer un niveau d'excellence égal à celui des professionnels particulièrement en matière de rendu. Comment aussi, ne pas remarquer que cette forme d'organisation permet, en principe, de résoudre les questions de financement

Au terme de ce bilan historique quel rôle et quel avenir proposer désormais aux sociétés savantes dans le domaine de l'archéologie ?

En premier lieu assurer la pérennité et la transmission des collections qu'elles possèdent toujours : l'enquête de 1997 (Cf. supra), a révélé que 93 sociétés, réparties dans cinquante départements et un territoire d'Outre-Mer, disposent de collections dont seules 25 ont le statut de collection publique. Dans 47 de ces fonds figurent d'ailleurs des objets issus de fouilles postérieures à 1941. Au total sont ainsi dénombrés 10500 poteries complètes, plusieurs millions de tessons, 550.000 silex taillés, plus de 8000 objets métalliques (fibules, bracelets, haches,...) et environ 8250 monnaies, antiques pour la plupart. Sans compter les restes humains et paléontologiques ainsi que les éléments lapidaires.... Il revient aux associations détentrices d'en établir le statut juridique (le code civil attribue la propriété des objets au détenteur du foncier), d'en établir l'inventaire en conformité avec la norme en vigueur dans les musées de France (logiciel Micromusée) et d'en assurer l'entretien sanitaire. A défaut, il leur revient d'en assurer le transfert dans une collection publique dotée d'une conservation agréée.

En deuxième lieu, contribuer à la réalisation de

la carte archéologique nationale : cette base de données ne prendra tout sens que lorsqu'elle pourra prétendre à un réel degré d'efficacité au plan local, sous la conduite des services déconcentrés du ministère de la culture. Pour ce faire la contribution des chercheurs locaux bénévoles demeure essentielle et nécessaire pour faire en sorte que ces informations soient reprises en annexe des règlements des plans locaux d'urbanisme (PLU, ex POS).

En troisième lieu entretenir un réseau de publications à caractère scientifique destinées au grand public et aux décideurs : depuis 1945, les ministères de la recherche et de la culture sont engagés dans une politique commune de soutien à l'édition scientifique, particulièrement dans le domaine de l'archéologie. Leur catalogue de revues spécialisées à caractère interrégional se doit d'être relayé par un réseau local très dense de publications associatives. A cet égard, on retiendra qu'au plan régional, les DRAC sont en mesure de déployer une politique cohérente de soutien à l'édition scientifique et historique.

En dernier lieu, il reste à développer un vaste débat public, aboutissement de celui initié durant les années soixante et soixante-dix : la politique de patrimonialisation des vestiges archéologiques qui en a spontanément découlé aboutit désormais à une impasse. Il n'est pas possible de figer l'ensemble du territoire pour assurer la sauvegarde de l'ensemble des vestiges. Ceux-ci n'offrent d'ailleurs pas tous le même intérêt et n'exigent pas, en conséquence, le même degré de prise en compte. En revan-

che, les priorités de la recherche et les choix à opérer doivent être déterminés par des spécialistes du service public en nécessaire concertation avec les collectivités territoriales, principales gestionnaires du territoire et du sous-sol. A cet égard, si le choix unanime d'un service public de l'archéologie préventive a mûri au sein de la profession, le débat public ne s'est pas encore engagé sur le fait de savoir quel coût le corps social entend assurer à l'étude ou à la sauvegarde des vestiges archéologiques. Si la représentation nationale s'est, durant les trois dernières années, plusieurs fois saisie de la question force est de constater qu'elle n'a pas su, faute de ce débat public, apporter les bonnes réponses à la question. L'impasse dans laquelle se trouve actuellement la définition de la forme et du niveau de financement de l'archéologie préventive en France en est la cruelle illustration. A l'image de ce qu'ils ont su faire il y a près de quarante ans, il importe que les amateurs et leurs sociétés savantes se saisissent de cette question et organisent ce débat : leur proximité des enjeux sociaux et leur rôle d'acteurs locaux leur confère une réelle légitimité à conduire cet exercice de démocratie directe.

Jean-Pierre DAUGAS

Conservateur général du patrimoine

Inspecteur général de l'architecture et du patrimoine
Secrétaire de la section «Pré et Protohistoire» du CTHS

© J.-P. DAUGAS 2005

Mycologie et mycologues en France

Le sens des mots mycologie et mycologues est connu : la mycologie est l'étude des champignons et les mycologues se consacrent à cette science. Au delà des mots, il importe de préciser leur contenu, pour apprécier le rôle des amateurs en mycologie.

<

QU'EST-CE QU'UN CHAMPIGNON ?

Les champignons forment un règne à part, défini par 7 caractères : ils sont 1) eucaryotes, 2) hétérotrophes vis-à-vis du Carbone, 3) absorbotrophes, 4) à appareil végétatif ramifié, diffus et tubulaire, 5) se reproduisent par des spores, 6) non flagellées et 7) leur paroi cellu-

laire est chitineuse.

La nature filamenteuse des champignons surprend, l'image intuitive à leur sujet ressemblant à un objet pourvu d'un pied et d'un chapeau (un bolet, par exemple). Cet objet correspond au « sporophore », appareil reproducteur des espèces concernées, le champignon lui-même étant généralement enfoui dans son substrat et indéterminable. Peu d'espèces produisent des sporophores macroscopiques, la majorité restant difficiles à déceler, même au cours de cette phase de leur existence.

On connaît bien le fonctionnement et les exigences des champignons, leur physiologie et leur biologie, domaines où les expérimentations nécessaires écartent souvent les amateurs. On sait aussi que la diversité des champignons est considérable : 1,5 million d'espèces pourraient vivre sur terre ; mais on en connaît seulement un peu plus de 100000. Dans ce domaine, les amateurs exercent une activité importante et le travail à accomplir reste immense. Selon les régions du monde, la part connue de cette diversité varie entre 75 % (certaines régions tempérées) et 5 % (régions tropicales, parfois quasiment vierges).

DIMENSIONS DE LA MYCOLOGIE

La recherche s'organise en plusieurs dimensions.

1 – Dimension « traditionnelle »

Elle consiste à effectuer un travail d'observations sur le terrain, avec identification du matériel (taxinomie).

2 – Dimension fondamentale

Elle concerne la biologie, la physiologie, les cultures, les reconstructions phylogéniques basées sur une étude moléculaire et un traitement cladistique des données. Peu d'amateurs ont les moyens d'aborder cette dimension.

3 – Dimension appliquée

Surtout industriel (biotechnologies fongiques, chimie), toxicologique (étude des toxines responsables d'empoisonnements) ou environnemental (bio-remédiation ou bio-indication), ce domaine est aussi difficile d'accès pour les amateurs.

LA RECHERCHE MYCOLOGIQUE INSTITUTIONNELLE ACTUELLE

Une recherche axée sur le vivant devrait reposer

sur des fondations taxinomiques solides, indispensables pour bâtir une activité rigoureuse dans les domaines fondamentaux ou appliqués. Or, on constate une érosion intense du nombre de chercheurs institutionnels en taxinomie ou étudiant la biodiversité. Cela fragilise la pyramide des connaissances et risque de conduire à des aberrations de fonctionnement ou d'interprétation de résultats.

QUELS RÔLES POUR LES AMATEURS EN MYCOLOGIE ?

En fonction de ce constat, les amateurs prennent le relais des professionnels à ce niveau. Mais leur activité connaît des limites : l'étude des micromycètes demande un matériel sophistiqué (cultures, études moléculaires, etc.) et la compétence des amateurs est surtout centrée sur les macromycètes (champignons aux sporophores macroscopiques). Ils jouent également un grand rôle dans la diffusion d'informations, vers le public ou les gestionnaires de l'environnement.

Exemples d'apports significatifs de la part de mycologues amateurs :

- Taxinomie : Dans ce domaine, les amateurs publient énormément, dans des revues associatives ou même de haut niveau scientifique. Certaines monographies, produites par des amateurs, font référence plusieurs décennies après leur publication.

- Inventaires et biodiversité : Des programmes de recherche peuvent illustrer de cette contribution des amateurs :

Exemple 1 : « Inventaire mycologique national et cartographie des champignons français » (R. Courtecuisse – débuté en 1990).

Ce programme arrive actuellement à son terme pour l'aspect inventorial. Il a mis à contribution plus de 400 mycologues et sociétés naturalistes, permis la publication d'une soixantaine d'articles et rassemblé des informations sur près de 15 000 espèces présentes en France métropolitaine.

Exemple 2 : « Inventaire mycologique des Petites Antilles. Biodiversité, écologie et protection » (R. Courtecuisse – 2003-2007)

Ce programme a donné lieu pour le moment à deux missions, composées surtout de mycologues amateurs. Près de 1 500 espèces ont été récoltées, photographiées, décrites, afin d'être

étudiées en détail et de générer des publications scientifiques (la diversité connue aux Antilles françaises est de 1 200 taxons, ce qui montre l'énorme potentiel mais aussi l'efficacité de ce type de mission).

Exemple 3 : dossier « Convention de Berne »
Le conseil européen pour la protection des champignons (E.C.C.F.) est formé de professionnels qui ont proposé une liste de 33 espèces menacées en Europe, dont l'inscription sur l'annexe I de la convention de Berne est souhaitable. Ce travail repose en très grande partie sur des observations de mycologues amateurs, à travers toute l'Europe.

- Recherche issue des observations sur le terrain de mycologues amateurs : Outre l'apport essentiel sur la biodiversité, les amateurs fournissent des données utilisables dans de véritables programmes de recherche. C'est ainsi qu'un indice fonctionnel et un indice patrimonial sont actuellement à l'étude (R. Courtecuisse). Le premier (IF) évalue la qualité du fonctionnement d'un écosystème par l'observation des champignons présents (un indice anormal peut révéler un dysfonctionnement) ; le second (IP) permet d'hiérarchiser différents sites du point de vue patrimonial, en se basant sur les espèces inscrites sur les listes rouges (espèces menacées) du territoire concerné. Ces analyses ont été imaginées, sur la base des observations de mycologues amateurs, dans le cadre d'un programme de recherche européen (RENECOFOR, géré en France par l'ONF) ; cette recherche est aussi alimentée par des programmes associatifs spontanés (comme le projet « Aulnaies », de la Société mycologique de France (SMF - Commission Environnement). Ce faisceau d'activités, basé sur le travail des amateurs produit des résultats remarquables, quantitativement et qualitative-

ment (véritable recherche scientifique).

- Participation à des programmes de mycologie fondamentale ou appliquée : Dans quelques cas, les amateurs participent à des recherches institutionnelles ; lorsque l'INRA a voulu procéder à l'amélioration génétique du champignon de Paris, ses chercheurs se sont tournés vers les amateurs pour explorer les populations sauvages de cette espèce. Il en est de même pour plusieurs programmes sur les phytopathogènes. L'aide des amateurs, très présents sur le terrain, est indispensable à ce niveau.

CONCLUSION

Les mycologues amateurs sont donc essentiels dans plusieurs domaines de la recherche mycologique (taxinomie, écologique, conservation, voire biologie).

Leurs activités, parfois financées par divers organismes ou administrations, sont l'objet d'une véritable reconnaissance, tout à fait légitime dans le contexte de crise grave que connaît la recherche scientifique actuelle (perte drastique des compétences professionnelles en taxinomie). Mais l'activité des amateurs se cristallise surtout lorsque des professionnels orientent et canalisent l'énergie offerte par ce vivier de passionnés. Comme d'autres disciplines naturalistes, la mycologie ne peut progresser que par une synergie entre ses différents niveaux d'implication, professionnel (qu'il faut relancer) et amateur (qu'il faut encourager).

Régis COURTECUISSÉ

Professeur de botanique et de mycologie à la faculté de pharmacie - Université de Lille 2

Président de la Société mycologique du Nord de la France

Vice-président de la Société mycologique de France

© R. COURTECUISSÉ 2005

Sciences de la Terre : le rôle des sociétés savantes dans leur développement hier, aujourd'hui, demain

Partant de la Bible l'évêque Ussher, au milieu du XVII^e siècle, calcula que la création avait eu lieu dans la soirée du 24 octobre de l'an 4004 avant J.C. C'est à Buffon que l'on doit une approche plus scientifique de l'âge de la Terre. A partir d'expériences sur le refroidissement de boulets, il déduisit que la Terre était âgée de 75 000 ans. En 1890 on en était encore à une Terre âgée d'un peu moins de 100 millions d'années. Aujourd'hui on lui donne 4,6 milliards d'années.

Quel a été l'apport des Sociétés savantes à la connaissance de la planète et au développement de la géologie alors encore balbutiante au début du XIX^e siècle ? Les Sociétés savantes, le plus souvent pluridisciplinaires, ont eu un rôle très important dans l'acquisition et la diffusion des connaissances dans tous les domaines de la géologie. Académies, Sociétés géologiques, dont la Société géologique de France (SGF), associations diverses sont nées à cette époque, soutenues par les plus éminents chercheurs de l'époque. Pour se rendre compte alors de leur foisonnement, il n'est que de consulter l'annuaire des Sociétés savantes du CTHS. Certaines de ces sociétés étaient nationales, d'autres régionales, spécifiquement géologiques, ou consacrées aux sciences naturelles. Elles faisaient une place non négligeable aux amateurs : tous curieux et fins observateurs de la nature. Beaucoup de découvertes importantes dues à d'éminents professionnels ou à des amateurs ont été publiées dans les colonnes de leurs revues. Par leurs observations et leurs découvertes, les amateurs ont largement contribué à l'enrichissement des connaissances en sciences de la Terre

Il faut retenir quatre points essentiels dans les activités des sociétés géologiques : les sorties de terrain permettant de précieuses observations et des échanges souvent fructueux ; les réunions régulières au siège de la société ; les publications, mines de données largement exploitables sur des gisements aujourd'hui disparus ; la participation à la constitution de

collections contenant des types de fossiles et de minéraux décrits dans les bulletins.

La SGF, créée en 1830, a fonctionné de cette façon jusque dans les années 1975, ses réunions se tenant alors dans les locaux des Sociétés Savantes rue Serpente. Elle peut s'enorgueillir d'une riche bibliothèque, à défaut de collections.

La Société d'Histoire naturelle d'Autun, fondée en 1886, est un exemple de l'activité naturaliste en région à cette époque et de l'état d'esprit qui régnait lors de la création d'une société. « Lors de la fondation de la société on vit se présenter comme membres actifs plusieurs centaines d'adhérents partis de tous les degrés de l'échelle sociale, soit à Autun soit au Creusot, des ingénieurs, des employés, de petits négociants, des artisans, tous désireux de s'instruire dans une société démocratique et de réaliser pacifiquement une sorte d'égalité sociale, en diminuant par l'étude la distance qui nous séparait des sommités scientifiques. » témoigne Bernard Renault, à l'occasion du jubilé d'Albert Gaudry, en 1902. Les publications de cette société furent très importantes. De nombreux types d'organismes y ont été définis. Les spécialistes devaient considérer comme valorisant de publier dans une société locale dont ils étaient membre actif.

Le rôle des sociétés savantes régionales fut ainsi capital, en particulier dans les domaines de la stratigraphie, de la paléontologie, de la minéralogie.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Aujourd'hui existent encore des Sociétés savantes en géologie. La SGF en est une, à côté des associations régionales, mais elle est devenue un organe de diffusion des connaissances universitaires. Son bulletin s'est efforcé de hisser au niveau des grandes revues internationales publiant en anglais. Le premier effet négatif a été de repousser souvent les publications portant sur des observations faites en France. Les séances régulières ont fait place à des séances spécialisées organisées sur des thèmes

pointus où les amateurs ne se trouvent pas à leur place. L'observation directe cède la place à des techniques physiques de pointe faisant appel à des équipements analytiques qui ne sont pas accessibles aux amateurs. Mais le corps nourricier des données c'est la géologie, science d'observation sur le terrain.

Il existe encore des sociétés régionales qui publient et participent à la recherche. Ainsi l'Association des Géologues du Bassin de Paris a conçu et piloté un projet de recherche scientifique fondamentale impliquant la réalisation de deux forages, sur lesquels plusieurs équipes ont travaillé. Cette association perpétue le modèle des associations créées au XIX^e siècle, réunions, sorties de terrain place des amateurs-spécialistes. Certains, de haut niveau, apportent une contribution fondamentale à la recherche et acceptent de publier dans les colonnes d'une revue plébéienne non classée, mais lue et appréciée. Ces personnes sont libres et non soumises aux diktats institutionnels conditionnant leur avancement.

Et demain ...

La situation des sociétés savantes géologiques nationales, devenues de facto « institutionnelles », les rend dépendantes des pouvoirs publics qui financent la recherche. L'ardeur et la foi des premiers temps ne sont plus les raisons d'être de ces sociétés. Les sociétés savantes naturalistes, sont-elles condamnées à disparaître, et avec elles, la rencontre des individus pensants que sont les chercheurs ?

L'avenir des sociétés savantes géologiques est probablement dans un rapprochement avec des disciplines voisines, les frontières entre les disciplines scientifiques ayant tendance à s'effa-

cer. La transdisciplinarité est au menu de demain, encouragée par les pouvoirs publics, se rendant probablement compte des dangers de l'ultra-spécialisation. Un effort a été entamé pour tenter de dynamiser la culture scientifique, le mot vulgarisation a été sorti de l'index et réhabilité. La carrière des chercheurs ne prenant pas en compte ce genre d'activité, certaines sociétés savantes en ont pris l'initiative. Mais la diffusion du savoir est assurée d'abord par des professionnels et des amateurs de bonne volonté, hors et en plus des charges professionnelles.

L'avenir dépend ici de la volonté de l'Etat d'aider les sociétés savantes à tenir ce rôle qu'il ne peut assurer lui-même. Une volonté qui devrait se traduire, certes, en termes de subventions, mais surtout en validant le temps passé par les chercheurs à assurer ce service d'intérêt public en-dehors de leurs obligations professionnelles habituelles.

Jacqueline LORENZ

Vice-président de la section des Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle au CTHS

Vice-président de la *Fédération française des sociétés de sciences naturelles*

Vice-président du *Comité français pour le patrimoine géologique*

© J. LORENZ 2005

François FRÖHLICH

Professeur au *Muséum national d'histoire naturelle*

Membre de la section des Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle au CTHS

Président du *Comité français pour le patrimoine géologique*

© F. FRÖHLICH 2005

La vulgarisation de l'entomologie auprès des scolaires, des étudiants et du grand public

L'office pour les insectes et leur environnement (OPIE) a été créé en 1969 sous le titre : Office pour l'Information Entomologique, devenu par la suite : Office Pour les Insectes et leur Environnement, afin de mettre en valeur l'insecte en tant qu'acteur important de l'environnement dans lequel il trouve sa place et se développe.

Son siège social occupe la « Maison de l'OPIE sur le Domaine de l'Institut de la Recherche Agronomique à « La Minière » sur le Chemin rural n°7, GUYANCOURT (78041)

ronnement dans lequel il trouve sa place et se développe. Son siège social occupe la « Maison de l'OPIE sur le Domaine de l'Institut de la Recherche Agronomique à « La Minière » sur le Chemin rural n°7, GUYANCOURT (78041)

opie@insectes.org, www.insectes.org, tél. :
01 30 44 51 30).

Les fondateurs sont des scientifiques et un technicien de l'Institut National de la Recherche Agronomique : MM. Pierre GRISON (+), Germaine RICOU, Jacques LECOMTE, Émile BILIOTTI (+), et Bernard SERVAIS.

L'Association a pour mission d'encourager, par diverses initiatives originales, la pratique de l'entomologie, en particulier sous son aspect écologique, en facilitant les relations entre toutes les personnes intéressées par l'étude des insectes. Sont particulièrement actifs : le groupe élevage, les travaux d'inventaire, le groupe migration des insectes, la découverte et le rôle de la faune entomologique des divers milieux naturels (cultures, prairies, boqueteaux, lisières forestières, milieux humides, mares, etc...), la photographie des insectes vivants, en studio ou dans la nature, et, avec les membres les plus avertis ou les plus compétents, des travaux d'inventaire limités aux prélèvements strictement nécessaires aux identifications. Ces relevés permettent, par la suite, de proposer des mesures appropriées d'aménagement des milieux pour assurer la protection d'espèces sensibles ou menacées, la sauvegarde d'insectes auxiliaires présents dans les cultures avoisinantes, ainsi que la maîtrise équilibrée de populations d'insectes parfois dommageables aux cultures, aux animaux domestiques ainsi qu'à l'homme, toujours dans des conditions respectueuses de l'environnement. L'OPIE procède aussi à la vente des produits et des services qui relèvent de ses activités, en particulier diverses publications, fiches, livrets, livres, et insectes vivants, faciles à élever par les professeurs dans le cadre des activités scolaires, ainsi que par leurs élèves et les entomologistes amateurs.

Tous les membres sont bénévoles ; seuls les membres du personnel sont salariés (accueil, animateurs, éleveurs...). L'Association dispose de locaux sur le campus INRA de la « Minière » à Guyancourt. Ses locaux comprennent une salle d'exposition permanente : véritable « Musée vivant », pour l'accueil du public (environ 10.000 visites annuelles, grâce à « Route-Nature en Yvelines » dont l'OPIE est

partie prenante du circuit des visites, et aussi des visites de scolaires : plus de 230 classes, ce qui correspond à près de 6000 élèves/an. Une salle de conférences équipée de moyens audiovisuels permet la projection de films et de diapositives, commentées par un animateur. Une exposition itinérante peut être louée. Comme autres possibilités de diffusion des connaissances en entomologie, l'association dispose d'une bibliothèque riche d'environ 1000 ouvrages, une grande partie d'entre eux proviennent de dons des familles d'anciens collègues décédés. De nombreux collègues, auteurs de thèses sur des sujets entomologiques nous ont laissé un exemplaire de celles-ci, au total plus de 250. Nous avons en dépôt une photothèque entomologique de plusieurs milliers de diapositives, photothèque très largement sollicitée pour des conférences et l'illustration de publications ou d'ouvrages entomologiques.

L'OPIE édite des fiches techniques d'élevage, des monographies, et surtout une revue trimestrielle : *INSECTES*, revue grand public, à large diffusion et sur abonnement, dont R. COUTIN est le rédacteur en chef. Cette revue fait suite aux Cahiers de liaison et à la revue *Imago*. À l'intention des professeurs et des enseignants, nous publions quatre fois par an dans *Insectes* quatre pages centrales détachables qui traitent alternativement de la faune entomologique spécifique d'une plante-hôte bien définie¹ et le trimestre suivant d'une fiche technique d'élevage d'un insecte européen ou exotique² qu'il est possible de réaliser sans difficultés particulières. À ce jour 32 fiches techniques ont été publiées, elles sont disponibles séparément. Enfin, selon l'actualité, plusieurs auteurs ont rédigé plus d'une soixantaine d'articles concernant la protection de l'environnement, protection liée à la présence d'une espèce rare ou fragile et donc protection du milieu spécifique bien précis auquel chacune d'elles est liée pour des raisons écologiques.

Les adhérents reçoivent des informations sur la protection de la nature et des activités de l'OPIE à travers : *Inf'OPIE*, un 4 pages diffu-

(1). Par exemple : La Faune entomologique du Hêtre, Les Invertébrés vivant aux dépens des Pois, Les Insectes de l'Olivier

(2). Les Grillons, L'élevage du Phasme de Bornéo, L'élevage facile d'un papillon, le Bombyx Éri.

sé gratuitement trois ou quatre fois par an. Vu leur importance, les techniques entomologiques ont aussi leur place dans la conservation correcte des échantillons collectés, ces échantillons servent de références et permettent le plus souvent, par la seule présence d'une espèce bien identifiée, de caractériser un milieu. Plusieurs entomologistes amateurs nous ont confié leur collections. C'est ainsi que nous assurons la conservation d'une ancienne collection de Coléoptères qui rassemble 800 boîtes environ (15.000 échantillons environ). Nous pouvons aussi travailler sur trois collections de Lépidoptères diurnes : la collection G.

TRACHIER, riche de 1516 spécimens; la collection F. POHIER, environ 600 spécimens et l'importante collection Ph. LEFORT, riche de 15.000 individus.

Remi COUTIN

Entomologiste

Directeur de Recherches honoraire *INRA*.

Chargé de cours et de la formation des Ingénieurs en Protection des Plantes à l'*ENSH* Versailles

Membre honoraire de la Section des Sciences du *CTHS*

Membre du Conseil de l'*OPIE*

Rédacteur en chef de la Revue « *INSECTES* »

R.COUTIN 2005

La recherche en mathématiques : le rôle de la Société Mathématique de France

La Société Mathématique de France a été fondée le 6 novembre 1872 par Michel Chasles, qui a été le premier président de la SMF, élu pour un an. Cette nouvelle société savante (association reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1888) annonce, dès l'article 1 de ses statuts : «elle a pour but l'avancement des sciences et la propagation des études de mathématiques pures et appliquées. Elle y concourt par les travaux et par la publication des mémoires de ses membres».

Notre société a été créée pour servir de lien entre les mathématiciens. Au moment de la création de la SMF, la communauté mathématique française était très restreinte, quasiment de taille familiale. Avec le développement des mathématiques, le nombre de mathématiciens travaillant en France a considérablement augmenté: actuellement notre société compte près de 2000 membres dont environ 250 étrangers.

LA RECHERCHE MATHÉMATIQUE

Le total des chercheurs et enseignant chercheurs de mathématiques en France est de près de 4000 en 2002. Ils se répartissent en 86 %

d'enseignant chercheurs, 9 % de chercheurs CNRS, 5 % de chercheurs dans divers autres organismes de recherche (INRIA, INRA, etc ...). La proportion des femmes est de 20 % en mathématiques.

De point de vue des crédits, les mathématiques représentent 2 % de la recherche publique. Les mathématiciens n'ont pas à entretenir d'infrastructures aussi lourdes que certains scientifiques expérimentateurs, mais ils ont du mal à obtenir que soient financés leurs besoins essentiels (moyens humains en enseignants chercheurs et personnel, équipements informatiques, documentation, organisation de rencontres).

La France joue un rôle de premier plan pour la recherche mathématique dans le Monde, comme cela est indiqué par différents indicateurs (on cite souvent le nombre de médailles Fields).

Les mathématiciens français participent aussi activement au développement de leur discipline, aussi bien au niveau de l'enseignement que de la recherche, dans des pays économiquement moins favorisés.

LE RÔLE DE LA SMF DANS LA RECHERCHE EN MATHÉMATIQUES

Édition : Dès le début, une des missions que s'est fixée la SMF a été de publier des textes mathématiques. En 1873, juste un an après la création de la SMF, est paru le premier numéro du Bulletin de la Société Mathématique de France. Le catalogue de nos publications s'est progressivement étoffé: depuis 1964 le Bulletin a été complété par un supplément, les Mémoires de la Société Mathématique de France. La revue Astérisque a été créée en 1973, la Revue d'Histoire des Mathématiques en 1995, puis sont venus Panoramas & Synthèses, Cours Spécialisés, Séminaires & Congrès, Documents Mathématiques. Nous sommes ainsi le principal éditeur en France d'ouvrages et de revues de mathématiques de haut niveau. Un pourcentage important de ce que nous publions est en français; mais nous avons un accord avec l'American Mathematical Society pour la traduction anglaise de certaines monographies parues dans l'une ou l'autre de nos collections: c'est la série SMF/AMS Texts & Monographs.

Nous coopérons aux activités de NUMDAM (Numérisation de documents mathématiques), piloté par la Cellule MathDoc (unité mixte du CNRS - Centre National de la Recherche Scientifique - et de l'Université de Grenoble) dans le cadre du programme international de la Digital Mathematical Library.

Journées annuelles : Chaque année un samedi à la mi-juin nous avons notre Journée Annuelle au cours de laquelle se tient l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la SMF, suivie d'activités scientifiques centrées autour de trois ou quatre exposés sur un sujet d'intérêt général. Par exemple le 16 juin 2001, le sujet était Mathématiques et Mathématiciens au XXème siècle, le 15 juin 2002, c'était Biologie Mathématique, le 14 juin 2003 Groupes et Géométrie, tandis que la journée du 19 juin 2004 a été consacrée à la Recherche Opérationnelle.

Sessions États de la recherche : La recherche mathématique croît à un rythme élevé. Il est de plus en plus important de se tenir informé des

nouveaux développements. C'est pourquoi la SMF organise régulièrement depuis 1993 des sessions États de la recherche, au cours desquelles des spécialistes présentent l'état de leur sujet et les derniers développements à d'autres mathématiciens et à des étudiants de troisième cycle. Ainsi, en décembre 2001, à l'Université de Nantes, le thème était Foncteurs polynomiaux, modules instables et cohomologie des schémas en groupes finis, en mai 2002, à l'Université Paris Nord, il était «Opérateurs de Schrödinger aléatoires: méthodes, résultats et perspectives», en 2003 à l'ENS Cachan «Aspects probabilistes de l'imagerie mathématique», et en 2004 à Dijon «Dynamique des difféomorphismes conservatifs des surfaces: un point de vue topologique». Certains de ces exposés sont ensuite publiés dans la série Panoramas et Synthèses.

Conférences internationales : Nous organisons des conférences internationales avec d'autres sociétés savantes: la première a eu lieu à Lyon (juillet 2001) avec l'AMS; la seconde s'est tenue à Nice en février 2003, nous l'avons organisée avec l'EMS (European Mathematical Society) et la SMAI (Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles). La troisième s'est tenu à Toulouse du 12 au 15 Juillet 2004; il s'agit du Congrès Canada/France des Sciences Mathématiques (Joint Canada/France Meeting in the Mathematical Sciences) organisé par la SMF et la SMC (Société Mathématique du Canada), avec la SMAI, la SFdS (Société Française de Statistique), et la SSC (Société Canadienne de Statistiques) avec le soutien de la SCMAI (Société Canadienne de Mathématiques Appliquées et Industrielles). D'autres colloques conjoints, de moindre envergure, sont prévus en 2005, l'un avec les sociétés mathématiques scandinaves, l'autre avec celles du Bénélux. D'autres projets (Espagne, Italie) sont à l'étude.

Le CIRM à Luminy : Les mathématiciens ont besoin de travailler ensemble, soit en petits groupes, soit en participant à des conférences ou des colloques. C'est pourquoi la SMF a été à l'origine de la création du CIRM (Centre International de Rencontres Mathématiques) à Luminy (près de Marseille) en 1981; elle en

assure la gestion et la pérennité. Il existe peu d'instituts analogues: il y en a un à Oberwolfach en Allemagne et un plus récent à Banff au Canada. L'idée de base est d'offrir les meilleures conditions possibles à des mathématiciens qui souhaitent travailler en groupe. Le CIRM dispose de salles de conférences, d'équipements informatique et audiovisuel. Avec 70 000 volumes sa bibliothèque mathématique est la plus importante de France - un certain nombre de revues sont obtenues par échange avec des publications de la SMF. Avec la SMF, les tutelles administratives du CIRM sont le CNRS et le Ministère de la Recherche, qui fournissent le financement.

Le rôle du CIRM est d'organiser des conférences internationales regroupant des mathématiciens et des chercheurs dans des domaines connexes (physique théorique, informatique, intelligence artificielle, théorie de l'information, biologie mathématique) venant de toutes les parties du monde. Typiquement un tel colloque dure une semaine et regroupe entre 30 et 60 participants. Quelques rencontres un peu plus longues sont aussi parfois organisées, ainsi que des cours intensifs ou des écoles d'été pour des jeunes chercheurs, des doctorants ou des thésards. La capacité d'accueil de ce centre a récemment augmenté, et maintenant près de 80 participants peuvent être hébergés. Un nouveau programme de recherche en petits groupes a démarré en 2001; par exemple cela permet d'accueillir des mathématiciens qui préparent un article en commun. Des travaux en cours vont améliorer encore l'accueil - en particulier un nouvel auditorium est en construction. Les difficultés pour assurer le financement de ces travaux ont conduit à lancer une souscription.

Relations internationales : Dépassant la dimension nationale de la période de fondation, la SMF s'inscrit dans une dimension européenne: la SMF a participé à la fondation en octobre 1990 de la Société Européenne de Mathématiques.

La recherche scientifique est maintenant internationale, et les mathématiciens français sont parmi les plus actifs des réseaux qui se sont progressivement tissés, reliant aussi bien les pays les plus avancés que ceux qui sont à un stade plus précoce de l'élaboration d'une

recherche mathématique de haut niveau. Membre de l'Union Mathématique Internationale, la SMF participe au développement des mathématiques à travers le Monde.

La France héberge le CIMPA (Centre International de Mathématiques Pures et Appliquées) qui organise des écoles dans les pays en développement, avec le soutien de l'UNESCO. Le Directeur du CIMPA est actuellement membre du Conseil d'Administration de la SMF, chargé des relations internationales. Notre société encourage ces activités, tout en regrettant que le CIMPA dispose de trop faibles moyens.

CONCLUSION

La Société Mathématique de France a beaucoup d'autres activités qui contribuent indirectement à permettre à notre pays de rester un des premiers dans la recherche mathématique. Elle joue notamment un rôle de premier plan pour la popularisation des mathématiques: le fascicule «L'explosion des Mathématiques» (disponible gratuitement sur le serveur) connaît un grand succès, plusieurs traductions sont en cours. Une journée au Centre Georges Pompidou a rassemblé un public nombreux; d'autres manifestations sont prévues à la Bibliothèque Nationale de France. Le Prix d'Alembert de la SMF récompense tous les deux ans des actions conduisant à intéresser le public aux développements des mathématiques. La diffusion des connaissances, les questions d'enseignement et de pédagogie sont au coeur de nos activités.

Ces activités mériteraient d'être mieux décrites, mais nous avons préféré nous consacrer à celles qui concernent directement la recherche en mathématique.

Société Mathématique de France,
Institut Henri Poincaré, 11, rue P. et M. Curie,
75005 Paris

Tél: 01 44 27 67 96 Fax: 01 40 46 90 96

Email: smf@dma.ens. UrI: <http://smf.emath.fr>

Michel WALDSCHMIDT

Professeur à l'Université P. et M. Curie (Paris VI)

Ancien Président de la Société Mathématique de France

© M. WALDSCHMIDT 2005

Les sociétés savantes et la recherche historique aujourd'hui

Les historiens ont avec les sociétés savantes un rapport privilégié car il s'exerce dans les deux sens entre historiens statutaires et non-statutaires, au point que la définition exacte du spécialiste pose quelque problème en histoire.

Faut-il rappeler la place que l'histoire occupe dans la scolarité des Français, dans leurs médias et leur culture ? Le nombre des historiens professionnels, chargés d'une mission de service public, n'a cessé d'augmenter au cours du siècle dernier. L'engouement pour les études historiques explique le nombre d'étudiants en histoire ; beaucoup n'exercent pas de métier historique, mais certains peuvent poursuivre ou reprendre des recherches. Des pré-retraités et retraités s'engagent en faculté dans des cursus qui peuvent les conduire jusqu'à la thèse. L'histoire est une des rares spécialités accessibles à quiconque sait lire puisque l'accès aux archives et aux bibliothèques est entièrement libre. Le chercheur amateur est traité sur le même rang que le professionnel en matière de conditions d'accès aux documents. Dans quasiment toutes les autres sciences, les sources documentaires sont aux mains des professionnels qui en gèrent l'accès et peuvent de se les réserver.

L'histoire est plus largement une discipline qui n'a cessé d'user des formes associatives, et ce au plus haut niveau d'édition de ses travaux. Des revues parisiennes ou régionales parmi les plus prestigieuses de la recherche historique française sont éditées par des associations de spécialistes ayant le statut de sociétés savantes. Le tissu associatif local et régional français offre un ensemble considérable de publications souvent de qualité. Elles sont la providence des jeunes chercheurs, qui peuvent y faire paraître un résumé ou un chapitre de leur maîtrise et leurs premiers travaux. Pour peu que la revue soit de bonne tenue, des chercheurs statutaires y collaborent, fréquemment, parfois pour des articles novateurs. Inversement tous les chercheurs universitaires savent quelle aubaine

constitue la découverte dans une revue savante d'un article très documenté, fruit d'un travail de longue haleine, sur le sujet qu'ils étudient. Au total, les références bibliographiques des travaux des spécialistes universitaires d'histoire prennent en compte de façon parfois massive les publications des sociétés savantes.

Néanmoins la fréquentation des sociétés historiques n'est pas toujours gratifiante pour le chercheur professionnel : elle peut relever de l'apostolat, elle peut lui poser même un problème déontologique lorsque le spécialiste statutaire se trouve nié en tant que tel ou lorsqu'il se retrouve en milieu hostile.

Si l'on excepte les associations de spécialistes créées par des universitaires et dirigées par eux, l'attitude des présidents et des bureaux de nombre d'associations est variable à l'égard du chercheur statutaire. L'histoire d'un lieu et ses archives peuvent être aussi bien gardées que le territoire d'une société de chasse. Nombre de sociétés récemment créées ne sont pas des sociétés savantes mais des sociétés ludiques, qui se vouent aux reconstitutions historiques en costumes réputés d'époque. L'on ne saurait enfin cacher le cas pathologique de la société savante qui tombe entre les mains de gens qui ont un compte obscur à régler avec la recherche institutionnelle et ses acteurs. Cette pulsion anti-universitaire se traduit en général par une idéalisation de l'historien amateur.

Je proposerai de distinguer l'érudit local qui peuple ce que j'ai naguère proposé d'appeler des sociétés de savoir et l'historien local qui forme les véritables sociétés savantes (R. BERTRAND, "Qu'est-ce qu'une société savante ?", Bulletin de liaison des sociétés savantes (C.T.H.S.), N° 1, janvier 1996, p. 1-3).

- L'érudit local des sociétés de savoir tend à ne s'intéresser qu'à ce qui s'est passé dans le lieu qu'il habite, ou à sa propre famille et ses alliés s'il est généalogiste. De menus faits, des vies minuscules lui permettent de savourer le pou-

voir évocateur et affectif de la vie de ses ancêtres ou de ses prédécesseurs en un lieu. Il peut dès lors être insensible aux idées, aux analyses, aux évolutions générales. Le dialogue de l'historien avec lui peut être difficile, s'il combine à l'étroitesse de ses curiosités l'ignorance des méthodes historiques et surtout de la critique des documents.

D'autres sociétés de savoir peuvent être, en revanche, fort précieuses : celles qui rassemblent des collectionneurs, susceptibles de constituer des nomenclatures, d'établir des catalogues typologiques et de réunir des collections.

- L'historien local des vraies sociétés savantes sait que son village s'intègre dans une région, une province, un état au cours de l'histoire et que des spécialistes ont consacré leur carrière à étudier des aspects qu'il retrouve dans sa commune ; qu'il peut leur devoir des méthodes ou des connaissances et leur apporter des cas intéressants. Le dialogue est dès lors extrêmement fructueux. Les associations locales ou régionales qui relèvent de cet état d'esprit choisissent fréquemment des universitaires ou des conservateurs pour présidents. Une de leurs fonctions consiste à préfacier les travaux des membres et donc à en valider la qualité scientifique.

L'apport des sociétés savantes et même de certaines sociétés de savoir est considérable en histoire. Leurs travaux sont révélateurs de la diversité de l'ancienne France, de la spécificité des petits pays. Leurs membres sont à la fois la mémoire vivante d'un espace et des sentinelles de son patrimoine.

Néanmoins, l'évolution récente est contrastée. Jusqu'aux années 1970, la participation aux sociétés savantes était perçue par les historiens universitaires comme une sorte d'obligation morale, d'autant que les séances des sociétés savantes tenaient alors lieu de séminaire de spécialité qui n'existaient guère encore hors de Paris. La montée en puissance interne des universités de sciences humaines a développé une sociabilité de spécialistes dans les maisons régionales des Sciences de l'Homme. Un débat de générations est désormais ouvert. Les sexagénaires et quinquagénaires jugent de leur

devoir d'aller faire des conférences dans les sociétés savantes, d'en être membres, voire d'y prendre des responsabilités. Mais les plus jeunes les connaissant très mal et en sont d'ailleurs mal connus. De plus, le développement rapide d'une « histoire réflexive » fondée sur des concepts empruntés à d'autres sciences humaines ou la mise au point de modèles peut dérouter des amateurs d'histoire.

Nombre de sociétés savantes doivent désormais redéfinir leur raison d'être en complémentarité ou en osmose et non en concurrence avec les séminaires universitaires et les activités culturelles proposées par les collectivités territoriales. Je suggérerai trois approches ou champs parmi bien d'autres où cette complémentarité serait bienvenue.

- L'étude par les sociétés savantes de leur propre histoire et de la prosopographie de leurs membres leur permettrait de contribuer à la grande enquête du CTHS.

- La mise en réseau des sociétés savante permettrait de suivre à travers la France la carrière d'un préfet, d'un artiste ou d'un évêque d'une région à une autre, ou les réseaux jansénistes ou de la résistance, ou les organismes à succursales - ordres religieux ou sociétés industrielles.

- Les sociétés savantes pourraient aider enfin à une cartographie fine de multiples phénomènes présents à travers toute la France ou l'Europe. S'il est enfin un constat qui s'est dégagé de cette journée d'études, c'est qu'une caractéristique des sociétés savantes, en histoire comme en bien d'autres disciplines, est leur exceptionnelle connaissance, leur maîtrise d'un espace, d'un territoire. Atout majeur pour des études « de terrain » où elles pourraient s'avérer indispensables.

Régis BERTRAND

Professeur d'histoire moderne à l'Université de Provence

Membre de la section Histoire du monde moderne, de la

Révolution française et des révolutions au CTHS

Président d'honneur de la Fédération historique de Provence

© R BERTRAND 2005

Les amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert

Chef-lieu de canton situé en bordure Est du département de Seine-et-Marne, à 16 km au Nord de Melun, Brie-Comte-Robert peut s'enorgueillir de posséder plusieurs monuments historiques remarquables : un château-fort de la fin du XII^e siècle, une église des XIII^e-XVI^e siècles reconnue comme l'une des plus belles de Seine-et-Marne, un Hôtel-Dieu du XIII^e siècle, le tout au cœur d'un centre-ville ayant conservé sa physionomie médiévale, auquel s'ajoute de nombreuses demeures des XVII^e et XVIII^e siècles, vestiges d'un passé où se rencontrent pêle-mêle le prince Robert de Dreux, la reine Jeanne d'Évreux, Louis et Charles d'Orléans, François I^{er} ou encore le duc de Penthièvre. Longtemps ignorée, cette richesse historique est aujourd'hui promue par les Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert, qui ont pris le relais d'une société historique disparue depuis un demi-siècle : la Société d'Histoire et d'Archéologie de Brie-Comte-Robert, Mormant, Tournan et la Vallée de l'Yerres

Née en 1898, cette société connut des heures fastes jusqu'en 1914 ; la sociabilité savante connaissait alors, on le sait, son apogée. Le nombre d'adhérents atteignit les 250 et son bulletin trimestriel bénéficia de la collaboration régulière de grands noms de l'histoire francilienne tels Maurice Lecomte, Héron de Villefosse ou Gabriel Leroy. Cependant, la disparition de plusieurs de ses membres les plus actifs avant et pendant la Première Guerre mondiale porta un grand coup à l'activité de cette société, qui amorça alors son lent déclin. En 1948, le président se retrouvant seul dut se résoudre à dissoudre définitivement la société. Ce n'est qu'en 1982 qu'un projet de réaménagement massif des ruines du Vieux Château de Brie-Comte-Robert ressuscita l'intérêt historique et motiva la création des Amis du Vieux Château, sous l'égide de l'association culturelle locale. A son départ, la société, composée d'une vingtaine de bénévoles, concentra essentiellement ses activités sur les fouilles archéologiques et la restauration du site castral ; mais très vite, il parut impossible de dissocier l'étu-

de historique et archéologique du château de celle de la ville de Brie et de sa région, Brie-Comte-Robert ayant siégé d'une châtelainie. Aussi au cours des années, les Amis du Vieux Château étendirent-ils et diversifièrent-ils leurs interventions : surveillances archéologiques lors de travaux urbains, prospections péri-urbaines, instauration d'un chantier international annuel de fouilles archéologiques, création d'un stage de taille de pierre et de restauration, accueil du public scolaire et initiation à l'archéologie, ouverture d'une exposition de site, etc. Parallèlement, la recherche en archives permettait la constitution d'une riche base documentaire sur le canton de Brie-Comte-Robert.

Après vingt-trois années d'existence, la Société des Amis du Vieux Château fait toujours preuve de vivacité : notre nombre d'adhérents s'est progressivement accru et atteint aujourd'hui les 80 personnes ; les travaux de fouilles et de recherche historique se poursuivent avec ardeur et commencent à être remarqués par les hautes institutions scientifiques puisque nous bénéficions de plusieurs subventions importantes et que nous sommes de plus en plus souvent invités à participer à des publications de haute qualité scientifique (dans la revue *Archéologie Médiévale* par exemple ou encore par trois contributions à un projet collectif de recherche sur les terres cuites architecturales en Île-de-France, à paraître).

Notre situation d'association de bénévoles fouillant, restaurant et étudiant entièrement par elle-même un monument historique classé et son environnement est actuellement unique en Île-de-France. C'est ce qui a, entre autres raisons, stimulé la création d'un C.I.P. (Centre d'Interprétation du Patrimoine) : sous ce terme qui fait encore figure de néologisme en France, se cache la construction d'un " espace de recherche, d'échange, et de convivialité, [qui] est également, et surtout un lieu pédagogique destiné à sensibiliser le public, en particulier les jeunes et les enfants, au patrimoine qui les entoure. " Nouveau lieu de la sociabilité savante, ce C.I.P. sera géré entièrement par les

Amis du Vieux Château et se composera d'un salle d'exposition de site, d'un centre de recherche (dépôt d'archives et bibliothèque) et d'un lieu d'accueil des scolaires. Par ailleurs, pour compléter cette reconnaissance de ses activités et leur assurer une certaine publicité, notre société s'est dotée d'une petite revue qui entend porter à la connaissance du public savant le fruit des recherches historiques et archéologiques menées sur la ville de Brie-Comte-Robert et son canton.

Ces changements exceptionnels dans la vie de notre petite société, bien que longuement préparés, ne doivent pas nous faire oublier les défis et difficultés qui se présentent à nous, comme à la plupart des sociétés savantes, quelle que soit leur taille, et qui sont de deux ordres, en premier lieu la difficulté de recrutement : nous comptons actuellement 80 adhérents dont une trentaine de membres actifs, d'horizons socio-professionnels très divers : plusieurs étudiants, professeurs des écoles et des collèges, un médecin, un agriculteur, des informaticiens, des retraités, etc. La démographie de la société présente par ailleurs un remarquable équilibre des âges. Toutefois, le recrutement pourrait s'avérer ardu dans l'avenir, eu égard notamment à l'évolution démographique de notre " bassin de recrutement ", essentiellement la ville de Brie : en effet, à l'instar de nombreuses localités touchées par la nouvelle phase d'expansion urbaine, Brie-Comte-Robert court le risque de devenir une de ces villes-dortoirs, composées d'une population nouvelle et migrante peu intéressée par l'histoire locale. Aspect significatif : à l'origine majoritairement constituée de Briards, la société en compte moins d'une dizaine aujourd'hui ; les autres membres viennent de départements voisins, voire pour quelques-uns de pays limitrophes ...

Deuxièmement, la société doit faire face à une gestion administrative de plus en plus lourde : l'octroi de subvention, outre qu'il est sans cesse remis en cause, nous obligeant à de continuelles démarches, sous-tend un travail administratif volumineux et interdit tout relâchement des activités qui justifient ces subventions. C'est ainsi le temps complet d'une personne qui est mobilisé par ces activités de gestion peu attrayantes. Plus que jamais, notre

bénévolat est mis à contribution et il faut toute la passion et la conviction de nos membres pour maintenir et perpétuer la vie de la société. L'intéressement de la population briarde à son patrimoine et plus largement de la population francilienne sera donc la mission prioritaire des années à venir, aussi bien pour perpétuer notre existence que pour remplir les objectifs du C.I.P. La résolution des problèmes de recrutement et de gestion administrative d'une société bénévole ne pourra probablement se faire sans une réflexion partagée de toutes les sociétés savantes, petites et grandes.

Dans le cadre du développement du C.I.P., nous aimerions par ailleurs accentuer notre intervention auprès du jeune public et étendre nos recherches au canton de Brie-Comte-Robert en accueillant de nouveaux érudits (renouant ainsi avec les ambitions de l'ancienne société d'Histoire et d'Archéologie). Déjà affiliés au groupement R.E.M.P.A.R.T et au G.A.S.M. (Groupement Archéologique de Seine-et-Marne), nous voudrions encore multiplier les échanges et les rencontres avec les sociétés savantes.

Petite cellule de la sociabilité érudite et de la recherche historique, la Société des Amis du Vieux Château participe humblement mais avec passion à la vie culturelle francilienne.

Jérôme AYMARD.

Renseignements :

Adresse administrative : Les Amis du Vieux Château, Centre Culturel La Fontaine, place Moutier, 77170 Brie-Comte-Robert

Relations avec les sociétés savantes et les chercheurs : M. Aymard, 10, rue G. Clémenceau, 77170 Brie-Comte-Robert

**130^e Congrès national des sociétés
historiques et scientifiques**
Voyages et Voyageurs
La Rochelle du 18 au 22 avril 2004

Le 130^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques a décidé de profiter de son ancrage cette année à La Rochelle, ville qui évoque le lointain, pour décliner le thème du voyage et des voyageurs – sans se limiter aux voyages maritimes.

On s'interrogera sur les sources qui permettent de décrire les voyages et de saisir les spécificités de chaque type de voyageur : récits, comptes ; ces derniers permettent de connaître le détail que le récit ignore le plus souvent, les coûts des déplacements, des gîtes, des moyens de transport. Les premiers relatent les incidents du voyage, insistent sur l'inconfort, sur les dangers de la route, surtout de la course maritime.

On envisagera les motivations qui conduisent au voyage : errance des universitaires, des maîtres d'écoles et des artisans spécialisés, de ville en ville, à la recherche d'un travail mieux payé ou d'un refuge après des excès ; déménagements des spécialistes, ingénieurs, meuniers, tisserands, que les villes appellent et financent comme immigrants privilégiés, déplacement des professionnels, marchands, mercenaires, garnisaires, administrateurs, évêques et abbés, tous invités par leurs fonctions à des mouvements réguliers entre un centre, Florence, Avignon, Barcelone, et une périphérie. On intégrera aussi la guerre, les ambassades, le tourisme aristocratique rythmé par les réceptions, les pas d'armes et les combats, le thermalisme. On pourra aussi penser aux gens du voyage, qui font le choix d'en vivre : les premiers Tsiganes, les marins professionnels, les courriers de la poste marchande, puis royale, ou encore aux pèlerins professionnels, et de leurs hôtes, tenanciers d'auberges, et des réseaux particuliers qu'ils mettent en place. Et encore aux déplacements de fonction qu'impose la visite régulière d'un diocèse, des abbayes dépendantes d'un chef d'ordre, d'une province, la tenue des conciles, des synodes, des États.

On pourra se poser la question de la liaison entre voyage et formation des jeunes gens,

celle des conditions particulières du déplacement des personnages graves et goutteux, des hommes politiques et d'Église.

Les conditions matérielles et morales du voyage pourront constituer une seconde rubrique : on envisagera les moyens de transport, leur vitesse respective, leur confort aussi pour le voyageur. On se préoccupera des variantes de ces paramètres, variantes imposées par les conditions géographiques et climatiques, en mer comme sur route, selon les saisons, l'hydrographie et l'orographie. On pourra noter les observations sur le passage des montagnes, la descente des fleuves, les risques de tempête, les risques de la course et des guerres, les obstacles qu'élèvent la peste et les voyages hostiles des compagnies d'aventure et les effets réels de ces difficultés sur les projets et les décisions des voyageurs.

L'hospitalité aristocratique, le déplacement de gîte en gîte à l'intérieur de la " famille " monastique ou ecclésiastique, la location de maisons, de chambres ou de vrais appartements, l'hôtellerie enfin, diversorium, auberge, fondaco, avec toutes leurs variantes, la prostitution qui l'accompagne, l'hospice ou l'hôpital de route et de ville offrent enfin une gamme d'inérêts.

Des conditions du voyage, on pourra passer aux observations du voyageur sur les réalités politiques, économiques (prospérité, abandon...), religieuses, linguistiques, géographiques, culturelles des pays traversés. Particulièrement intéressantes chez les voyageurs juifs, ou chez frère Félix Fabri, elles ne se limitent pas toujours à la découverte de l'altérité. Citons le dernier : " Ainsi il arrive que ceux qui étaient étrangers, par le lointain, vivent, par la navigation, en affection. Qui, en effet, aurait cru que le frère Félix Fabri deviendrait compagnon des infidèles et ami de la maison des non-baptisés ? "

Voyages et voyageurs seront étudiés lors de ce congrès à travers huit thèmes généraux :

Thème 1, les voyageurs dans l'Antiquité et au Moyen Âge;

Thème 2, le pèlerinage de l'Antiquité à nos jours;

Thème 3, les infrastructures du voyage;

Thème 4, explorations et voyages scientifiques de l'Antiquité à nos jours;

Informations pratiques

Le Bulletin de liaison des sociétés savantes

Le Bulletin est désormais disponible sur notre site Internet en format pdf, vous pouvez ainsi vous procurer les anciens numéros gratuitement.

L'annuaire - le site internet

Nous vous rappelons que le site Internet est en constante évolution (annuaires des sociétés savantes, actualités du Cths, congrès, etc.), nous vous invitons à le consulter, en vérifier les informations (notamment pour l'annuaire) et à nous signaler erreurs et manques afin que nous puissions y remédier.

Actuellement, plus de 2100 sociétés savantes françaises sont recensées dans l'annuaire des sociétés savantes françaises mis en place par le Cths.

L'adresse du site : <http://www.cths.fr>

Pour tous renseignements concernant le bulletin et les sociétés savantes, vous pouvez contacter MéliSSa ROUSSEAU :

Comité des Travaux Historiques et Scientifiques

1, rue Descartes-75231 PARIS CEDEX 05

Téléphone : 01 55 55 99 63

Télécopie : 01 55 55 97 60

melissa.rousseau@recherche.gouv.fr

A R T I C L E S

A R T I C L E S

N'hésitez pas à nous envoyer des articles, des annonces, des publicités d'ouvrages que nous pourrions faire paraître dans ce bulletin. Merci de nous faire parvenir ces informations avant la fin du mois de décembre 2005.

Direction de publication :
Suivi de publication:
Impression:
ISSN :

Martine François
Mélissa Rousseau
La Simarre
2-7355-0377-1